

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 10 Décembre 2020 à 19 h 30 par Zoom

Membres du CA :

Présent.e.s : Thérèse Bocquet, Annick De Chenay, Alain Derat, Pauline De Kerchove, Lia Goldberg, Agnès Le Brishoual, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Isabelle Renier, Geneviève Taffin

Excusée : Aurélie Avverty

Absente : Ursula Kleweta

Membres de l'association présent.e.s : Patricia Belardinelli, Marie-Françoise Lecaille, Alain Vercammen

19 h 15 : Accueil des participant.e.s

Présences :

- ✓ Membres du CA : 11 présent.e.s, 1 excusée, 1 absente
- ✓ Autres membres de l'association : 3 participant.e.s

19 h 30 : Ouverture du CA par le Président, Didier Marie

Le Président souhaite à toutes et tous de **rester en bonne santé** et de démarrer l'année 2021 avec **dynamisme et enthousiasme** malgré les incertitudes quant à notre liberté d'action.

1. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 21/10/2020 par ZOOM

❖ **Compte-Rendu approuvé à l'unanimité**

- ✓ Relecteur du compte-rendu du présent CA, non membre du Bureau : Agnès Le Brishoual

2. Point éducatif, calendrier des stages, secrétariat pédagogique

2.1 Point éducatif et Calendrier des stages

Le comité des Tuteur.e.s s'est réuni le 2 décembre :

Repandre son activité de Praticien.ne : un texte avec des informations et des liens vers des sites d'information a été rédigé et envoyé par mail, ce matin, à tous les praticien.ne.s et stagiaires

Report des révisions offertes en novembre et décembre 2020: Les révisions annulées seront reprogrammées en 2021. Les dates et lieux seront communiqués dès que possible.

Le calendrier des stages est sur le Site de Trager® France :

- **Niveau 1 :**

9-14 février 2021 à AIX en Ergny, instructeur Catherine Chaillet

12-17 mars 2021 à La Rochelle, instructeur Jean-Louis Marie

- **Anatomie 2**

19-21 mars 201, teacher Didier Marie, lieu à définir (La Rochelle ou Auvergne)

Prochaine réunion du Comité des Tuteur.e.s : 27 janvier 2021

Le Comité des Tuteur.e.s a le plaisir et la joie d'annoncer que :

Laurence COLLIN vient d'être certifiée PRATICIENNE
L'ensemble des présent.e.s adressent, à Laurence, leurs Chaleureuses Félicitations



2.2-Secrétariat pédagogique

Tableau Excel de suivi des Stagiaires et Praticien.ne.s .

- ✓ La phase de conception et de mise en place de ce tableau avec les informations individuelles à jour fin 2020, par Isabelle Renier, Alain Derat et Thérèse Bocquet, se termine. Aurélie Averty a fourni les listes des participant.e.s aux stages et révisions pour compléter les listes que Thérèse possédaient pour les stages et révisions dont elle était l'organisatrice.
- ✓ Il sera tenu à jour par les Tuteur.e.s, Formateur.e.s après chaque stage, révision ou supervision.

Rôle de la Secrétaire Pédagogique, Isabelle Renier

- ✓ **Fiche individuelle de suivi de chaque stagiaire.** Elle sera établie après un entretien pour préciser où il.elle en est, comment il ou elle envisage la suite de son cursus.
- ✓ **Etre le relais,** vers qui de droit, des soucis, besoins, demandes des stagiaires.

Il y a une cinquantaine de stagiaires à contacter, Pauline De Kerchove propose à Isabelle de l'aider.

Rôle des Secrétaires, Aurélie Averty et Geneviève Taffin

- ✓ Envoyer aux Stagiaires et Praticien.ne.s les courriers, que leur transmettent les Formateur.e.s, Tuteur.e.s, concernant les stages et révisions

3. Point financier : décisions prises et à prendre (Jean-Louis Marie)

Les finances vont bien. Nous avons 12 406 € sur le compte tout payé y compris le 1^{er} versement à OK Solution pour Qualiopi.

3.1-Décisions prises par le Bureau

Lors de sa dernière réunion, le 19 novembre, le Bureau a pris, en s'appuyant sur ce qui avait été voté en AG, les deux décisions suivantes :

Qualiopi

- ✓ Choix de **l'entreprise OK Solution** pour nous accompagner pour la certification Qualiopi. C'est le moins cher et le plus performant des devis étudiés. La plateforme de travail et les outils proposés sont excellents.
- ✓ **Règlement étalé en 4 fois x 825 €.** Le premier versement a été fait par le Trésorier

Réédition du livre **A mon corps je dis oui**

- ✓ **Décision d'éditer 750 livres.** Bonne surprise, l'éditeur nous fait bénéficier du même tarif au livre, soit 5,20 €, que celui prévu pour une commande de 1 000 livres
- ✓ Demande faite par Jean-Louis Marie auprès de Trager® International d'établir le **contrat fixant les royalties** à verser à T.I. et à Cathy Hammond. Ces royalties sont fixées en tenant compte du nombre de livres édités, du prix de revient et du prix de vente. Le montant de ces royalties devrait être de l'ordre de 4 à 5 € par livre. Dès que ce contrat est signé, nous aurons le feu vert pour rééditer le livre (à l'identique de la version originale américaine)

- ✓ **Le financement** de cette édition se fera, sur nos fonds, sans demander une avance remboursable à Trager® International. Nous devrions pouvoir récupérer assez rapidement 1500 € comme suit :
 - **Trager® Québec** est preneur de 100 livres à 15 € qui incluront les frais d'envoi estimés à 200€, soit 2 € par livre.
 - Une **souscription**, à prix coûtant, paiement à la commande, livraison après édition, sera lancée auprès des membres de Trager® France.

3.2-Décisions à prendre

3.2.1-Abonnement Doodle (Annick De Chenay)

Pour planifier les réunions des commissions « Les 30 ans de Trager® France » et « Communication », Annick a pris, dans l'urgence, la version gratuite étant limitée, un abonnement Doodle pour 53 €.

Elle demande si Trager® France peut participer et lui rembourser une partie de cette dépense.

Le CA décide à l'unanimité :

- ❖ **Une participation de Trager® France de 25 € sur l'abonnement Doodle pris par Annick De Chenay**

Pour l'année prochaine, il conviendra, soit de trouver une solution gratuite performante, soit que Trager® France prenne un abonnement.

3.2.2-Salon du Touquet (Alain Derat)

Le salon du Touquet des 24 & 25 octobre 2020 ayant été annulé la veille et reporté au 1 & 2 mai 2021, Alain Derat souhaitait solliciter une aide de Trage France, dans le cadre de la procédure de participation aux salons déficitaires votée à l'AG de Versailles. Il était bien entendu que si le salon avait lieu, Alain Derat s'engageait à rembourser le trop-perçu si le déficit réel était inférieur à l'aide accordée.

Cette demande est annulée, Thérèse Bocquet et Alain Derat s'étant mis d'accord pour partager les frais de réservation du stand.

3.3-Appel à cotisations 2021

Pour aider leurs adhérents, en ce temps de baisse des revenus due à la crise sanitaire, plusieurs associations nationales ont diminué le montant de leur cotisation annuelle.

En France le montant des cotisations annuelles est de l'ordre de 6000 €. Le trésorier propose pour l'équilibre des comptes, de ne pas descendre en dessous de 4500 €

Après discussion, le CA décide de baisser exceptionnellement la cotisation des praticien.ne.s. Pour 2021, leur cotisation sera de 100 € au lieu de 120 €.

Le CA décide à l'unanimité :

- ❖ **La cotisation des Praticien.ne.s sera exceptionnellement baissée à 100 € pour 2021**
- ❖ **Les Cotisations Jeunes Praticien.ne.s (60 € minimum), Stagiaires (25 €), Ami.e.s (10€) demeurent inchangées**

Modalités de l'appel à Cotisations 2021 :

- ✓ Il sera adressé aux adhérent.e.s dans la 1^{ère} semaine de Janvier pour un règlement avant le 10 février
- ✓ Le bulletin d'adhésion et le règlement devront être envoyés à **Alain Derat**, trésorier adjoint

4. Point sur les commissions et groupes de travail

4.1- Certification Qualiopi (Rapporteur Jean-Louis Marie)

- ✓ **Jean-Louis Marie, Alain Derat, Aurélie Averty** sont les **3 pilotes** de cette commission qui comprend également Lia Goldberg et Corinne Taraud. La proposition d'intégrer ce groupe sera faite à Isabelle Wibault.
- ✓ Le **choix de l'organisme certificateur** se fera en **janvier 2021** pour pouvoir programmer **l'audit de certification** en **juillet 2021**. Cet audit se fera au Siège Social de l'Association à Villedoux

Jean-Louis et Alain ont commencé le travail sur la plateforme en ligne. Ils trouvent la plateforme agréable et la mallette d'outils performante et sont très satisfaits de ce début d'accompagnement par des personnes très professionnelles qui connaissent bien le sujet.

Ok Solution va donner des tâches à faire qui seront à répartir entre les membres de cette équipe mais aussi en faisant appel aux compétences et connaissances d'autres membres de Trager® France.

4.2 – Communication

4.2.1-Travaux de la Commission communication (Rapporteuse Annick De Chenay)

Cette commission qui se compose d'Annick De Chenay, Agnès Le Brishoual, Lia Goldberg, Didier Marie, Corinne Taraud, a travaillé sur les points suivants :

Création d'un **Tableau**, sur Drive, qui **recense** tout ce dont l'association dispose pour communiquer avec des emplacements pour que chaque membre de ce groupe de travail puisse y noter des idées.

Faire le point sur le **Site** Internet et sur la Page **Facebook** pour connaître le **nombre de visiteurs et leurs profils**. Les données chiffrées fournies pour le Site ou la Page ne sont pas faciles à comprendre et à analyser

Un **sondage** sera fait **auprès des Praticien.ne.s** pour connaître :

- Par quels **moyens ils trouvent des clients** (salons, bouche à oreille, publicité). Cela donnera des indications sur les meilleurs canaux à utiliser pour communiquer.
- Quels sont leurs **besoins**

Magazine Happy Bien-être : Annick a un contact avec le rédacteur en chef de ce magazine trimestriel. Un rendez-vous est prévu en janvier pour la programmation d'un **article** sur le Trager® dans le numéro de **mars/avril 2021**

4.2.2 – Demande du mot de passe pour programmer les réunions Mentastics sur ZOOM

Lia Goldberg et Vivianne Retailaud demandent que le code d'accès à ZOOM leur soit donné afin de pouvoir programmer elles-mêmes les réunions Mentastics bimensuelles.

Le CA décide à l'unanimité que :

- ❖ **Le code d'accès à ZOOM sera donné à Lia Goldberg et Vivianne Retailaud pour programmer les réunions Mentastics**

4.2.3- Ecriture d'un livre sur le Trager® en français

Jean-Louis Marie annonce qu'il est en train d'écrire un livre sur le Trager® qui mettra en balance d'un côté le feeling, le ressenti Trager® et de l'autre le côté scientifique, la médecine avec la conscience, l'inconscient, la mémoire etc... L'objectif est que ce livre soit un outil de promotion, de communication auprès des Praticien.ne.s, Stagiaires, Client.e.s, monde médical. La sortie de ce livre est prévue en **2021** mais, comme en Trager®, sans obligation de résultat ni se mettre la pression.

Toutes les personnes présentes félicitent et encouragent Jean-Louis 

4.3 – 30 ANS de TRAGER® France (Rapporteur.e.s Didier Marie & Annick De Chenay)

Cette commission se compose de Annick De Chenay, Agnès Le Brishoual, Didier Marie, Isabelle Renier, Vivianne Retailaud.

Les 30 ANS seront fêtés lors de l'AG, les 10 et 11 avril 2021, à La Rochelle

4.3.1-Lieu, salles, hébergement , restauration

Didier Marie a demandé un **devis** à la **Résidence Club La Fayette**, située à La Rochelle et proche du bord de mer. C'est un lieu vaste et bien équipé tant au niveau salles qu'au niveau restauration (repas de 13 à 19€) et hébergement (individuel à 42 € la nuitée ou appartement de 3 à 5 personnes à 25 € la nuitée).

Devis pour les salles avec paperboard, sono, vidéoprojecteur et wifi :

- le **samedi** avec la partie festive en soirée : **une grande salle de 72 m2 à 217 €**
- le **dimanche** : **une salle plus petite de 46 m2 à 108 €**

Après discussion, le CA décide à l'unanimité :

- ❖ **La Validation du devis de la Résidence La Fayette et la Réservation des 2 salles sous réserve de faire préciser ce qui se passe pour l'acompte versé en cas d'annulation pour cause de force majeure comme le Covid**

Il est bien entendu que l'hébergement et la restauration à la Résidence La Fayette, qui figureront sur le bulletin d'inscription à l'AG, ne sont que des propositions. Chacun.e est libre de trouver un hébergement ailleurs ou de prendre ses repas ailleurs (restaurant externe, pique-nique sur la plage, cuisine dans les appartements). Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de chaque participant.

4.3.2-Partie festive

Scène ouverte où chacun, chacune pourrait proposer un sketch, une lecture, une chanson etc... de courte durée (5 minutes maximum). Un premier mail, signé d'Annick De Chenay et Isabelle Renier, a été envoyé, le 16 novembre, à tous les adhérent.e.s. Une première réponse ait déjà parvenu et l'équipe va personnellement s'impliquer en participant à cette scène ouverte

En **janvier** un **Tableau programme** sera mis sur Drive et un mail de **relance** envoyé à tous les adhérent.e.s pour les inciter à s'inscrire et à participer

Evocation de l'histoire, de la vie de Trager® France pendant ces 30 années avec un **diaporama** à partir de textes et photos d'archives de Trager® France mais aussi des souvenirs, photos transmis par les adhérent.e.s. Didier Marie travaille à retrouver, extraire, compiler ce qui se trouve dans les archives. Une cassette vidéo a été retrouvée.

Une sortie en mer d'une heure, une heure et demie avant la soirée festive est envisagée. Didier se renseigne sur la faisabilité et le coût.

Liste d'anciens : rechercher les ancien.ne.s. qui ont participé à ces 30 années pour les inviter

Créer une boutique d'objets Trager® France : en plus des T Shirts, proposer sac, mug, couverture, bijou

4.4 - Modification des Statuts (Rapporteur Didier Marie)

C'est une commission à mettre en place. Didier a contacté Anne Prygiel pour commencer à réfléchir sur les changements souhaitables.

Des points à travailler :

- La fonction, le rôle de la Vice-Présidence
- Les modalités d'élection de la Présidence
- Comment éviter le dysfonctionnement de l'association en cas de vacance de la Présidence, donc d'absence de représentant légal

Il avait été évoqué une direction collégiale. Dans ce cas, nous ne serions plus dans une modification des statuts mais dans l'élaboration d'un nouveau projet d'association et la refonte complète des statuts. Didier n'a ni le temps ni l'énergie nécessaire à y consacrer. Nous avons, actuellement, tellement de choses importantes à réaliser comme la certification Qualiopi, le plan communication, la reprise d'activité en ce temps de crise sanitaire

L'objectif de cette commission est de consolider nos statuts actuels pour ne pas mettre l'association en péril en cas de vacance de la Présidence.

Avant de s'adresser à un spécialiste du droit pour rédiger les modifications, c'est à nous de réfléchir et de déterminer ce que nous voulons changer

4.5 – Réédition du livre « A mon corps je dis oui »

Pour compléter ce qui a été dit ci-dessus en 3-Point Financier, si tout se déroule comme prévu, la livraison du livre aux adhérent.e.s se fera lors de l'AG 2021 à La Rochelle

4-6 – Livre d'Audrey Mairi et Cartes de Roger Tolle (Rapporteuse Thérèse Bocquet)

Cartes de Roger Tolle

Thérèse a transcrit tous les textes des cartes dans un document Word.

Lia Goldberg va pouvoir y apporter quelques corrections au niveau de la traduction et prendre contact avec Roger Tolle pour les droits d'auteur

Thérèse va prendre contact avec l'imprimeur de A mon corps je dis oui pour lui demander s'il peut éditer les jeux de cartes

Livre d'Audrey Mairi

Thérèse n'a pas avancé sur ce livre pour l'instant. Elle va d'abord terminer les Cartes de Roger Tolle et s'occupera ensuite du livre d'Audrey Mairi

4.7 – Wikipédia (Rapporteuse Agnès Le Brishoual)

Vivianne Retaillaud et Agnès ont fait une longue pause. La réécriture de l'article, en suivant les critères demandés par Wikipédia, n'a pas beaucoup avancé. Elles sont également très impliquées dans d'autres commissions. Elles reprendront l'écriture en janvier

5. Conseil Consultatif de Veille Ethique (Rapporteur Alain Vercammen)

Le Conseil, qui se compose de Patricia Belardinelli, Jacques Boyer, Etienne Christiaens, Vivianne Retaillaud et Alain Vercammen, s'est réuni pour la première fois le 25 novembre pour faire connaissance et se mettre en harmonie.

Chacun.e a pu exprimer pourquoi il est dans ce Conseil, ce qu'est le Conseil Ethique pour elle.lui, quels projets soumettre au CA

Avant tout définir le périmètre et la compétence de ce Conseil. Une question fondamentale : quel est le rôle du CA en matière éthique ? Dans tout ce qui est mis en œuvre par le CA, il y a une dimension éthique qui doit être mise en avant (par exemple dans le suivi des stagiaires)

Le Conseil Ethique fera un rapport d'activité à la prochaine AG.

Si le fait qu'il n'y ait aucun membre du CA dans le Conseil Ethique apporte de l'indépendance et de la liberté dans la réflexion et le travail du Conseil c'est aussi un danger.

Le CE ne peut pas œuvrer indépendamment du CA. Tout ce qui est fait au CE doit être transmis et compris par le CA et vice versa. Il doit y avoir un lien, une relation, une communication entre les deux.

Didier Marie précise que c'était le sens du mail qu'il a envoyé au CE et qu'il n'a pas encore retransmis au CA la réponse du CE. Le CE est indépendant dans le sens où il a une force de proposition mais il est aussi l'organe qui peut et doit être sollicité par le CA. Par exemple le stage Ondulations et bercements tissulaires, de Catherine Jamet au CENATHO et qui figure au catalogue de la FFMBE est une question qui doit être traitée conjointement par le CA et le CE.

Il y a un non-respect de la marque déposée et là c'est une question juridique.

Ce qui pourrait être traité par le CE, c'est l'emploi du mot Trager® par des personnes qui ne sont pas Praticien.nes et qui ont peut-être reçu une initiation, fixer les limites. Une question liée est celle de la pureté du Trager® quand on associe plusieurs techniques, être clair vis-à-vis de nos client.e.s entre ce qui est du Trager® et ce qui relève d'une autre approche.

La Charte et le Code de Déontologie n'ont pas été finalisés. Trager® France n'a pas de **Règlement Intérieur**. Nous avons besoin de ces documents pour Qualiopi.

Beaucoup de pays se contentent de la partie éthique du manuel. Le Canada s'appuie aussi sur la Fédération de Massothérapie.

6. Trager International (Lia Goldberg)

Ce point n'a pas pu être abordé lors du CA par manque de temps.

Vous trouverez le compte-rendu de Lia Goldberg **en annexe** du présent compte-rendu de CA.

7. Questions diverses

AG de la FFMBE (Rapporteuse Lia Goldberg)

L'AG de la FFMBE n'a pas eu lieu ni en présentiel ni sous forme de réunion ZOOM mais sous forme de plateforme en ligne avec de courtes vidéos, des votes en ligne, un forum pour poser des questions. Ce mode n'a pas permis à Lia de poser des questions précises et d'interagir directement.

Ce que Lia a ressenti :

- Une grande transformation, une ouverture par suite du changement de direction
- Une fédération solide
- Une possibilité de proposer le Trager® au sein de la FFMBE

Nous pourrions considérer le fait que le stage de Catherine Jamet est au catalogue de la FFMBE comme une entrée et faire une **nouvelle tentative** bien que nous ayons eu une fin de non-recevoir en 2017.

- ✓ Lia propose de prendre contact avec la FFMBE pour trouver les noms des personnes à contacter.

Une information importante, la FFMBE est en train de développer le **label France Massage**. C'est peut-être une direction à suivre en lien avec Qualiopi et pour accroître notre visibilité

8. Date du prochain CA

Jeudi 4 février 2021 à 19 h 15 par ZOOM
Accueil des participants à 19 h 00



Le Conseil d'Administration prend fin à 21 h 50

**Voir en Annexe, sur la page suivante,
le Point, fait par Lia Goldberg, sur Trager® International**

.../...

Annexe au Compte-rendu du CA du 10 décembre 2020

Point sur Trager International - Réunion de CA du 10.12.2020

Le congrès annuel des représentants des associations nationales (NAC) a eu lieu les 17 et 24 octobre, en ligne.

Quasiment tous les pays ont été affectés par la crise sanitaire, à des degrés divers selon les restrictions des gouvernements respectifs.

Plusieurs pays proposent à leurs membres de payer une cotisation inférieure en 2021 à cause des difficultés rencontrées, au vu de la baisse des services rendus aux membres en 2020.

Par exemple, au Québec, les membres vont payer 150 au lieu de 200 CD (environ 97€ au lieu de 129€).

D'autres options ont été : d'organiser des rencontres en présentiel plus courtes lorsque cela a été possible; des rencontres en ligne régulières; la transmission d'informations pour la reprise des activités; de mettre davantage l'accent sur le lien avec d'autres approches somatiques.

Les Pays-Bas ont réitéré pour la deuxième fois une expérience de niveau 1 et 2 dans une école de massage, avec 6 mois entre les 2 niveaux. Si les stagiaires veulent poursuivre pour devenir praticiens, ils effectuent les autres niveaux avec un tarif plus attractif et ont moins de sessions à réaliser.

En Suisse, ils continuent à modifier leur formulation pour leur demande de reconnaissance gouvernementale.

Aux Etats-Unis, ils font des démarches pour que notre formation soit acceptée comme formation continue pour leurs membres.

J'ai mentionné le démarrage de la démarche de labellisation Qualiopi.

Les finances de TI sont stables mais présentent toujours un déficit. L'effort en 2021 sera de progresser vers des budgets équilibrés.

La prochaine Conférence internationale aura lieu en Octobre 2021 et sera en ligne. Le thème sera « En se ramifiant à partir de nos racines » (« Branching out from our Roots »).

Le Conseil d'administration (Board of Directors) de TI est passé de 5 à 7 membres (le maximum autorisé dans le statuts). Joseph Rodin des Etats-Unis et moi-même avons été élus membres.

Lors de la première réunion du nouveau CA de TI, des élections ont eu lieu. Il en ressort :

Présidente : France Fréchette, Directrice de l'Administration

Vice-présidente : Patricia Lawrence

Trésorier : Joseph Rodin, Adjoint au Marketing

Trésorier adjoint : Joop Töller

Secrétaire : Lia Goldberg, Directrice de la Communication

Jenny Hare demeure Directrice Education,

Gabrielle Habashi demeure Directrice Marketing

Félicitations à Lia Goldberg pour son élection